

THÉÂTRE
SILVIA MONFORT

DOSSIER DE PRESSE



DISPAK DISPAC'H

PATRICIA ALLIO → ICE
Théâtre • Performance

↘ 8.02 → → →
9.02.24 à 20h
au Centre
Pompidou

↘ 21.03 → → →
31.03.24 au
Théâtre Silvia
Monfort

AGENCE MYRA → Relations Presse et communication
+33 1 40 33 79 13 • myra@myra.fr • www.myra.fr



DISTRIBUTION

→ MISE EN SCÈNE

Patricia Allio

→ AVEC

Patricia Allio, Gaël Manzi, Élise Marie, Bernardo Montet, Stéphane Ravacley, Marie-Christine Vergiat, Mortaza Behboudi, Falmarès

→ TEXTE

Patricia Allio, GISTI, Élise Marie et extraits de *The left to die boat* de Forensic Architecture

→ SCÉNOGRAPHIE

Mathieu Lorry-Dupuy avec les Bancs d'utopie de Francis Cape

→ LUMIÈRE

Emmanuel Valette

→ MUSIQUE

Léonie Pernet

→ SON

Maël Contentin

→ COSTUMES

Laure Mahéo

→ GRAPHISME ET COLLABORATION SCÉNOGRAPHIQUE

H·Alix Sanyas

→ ASSISTANAT À LA MISE EN SCÈNE

Emmanuel·le Linée

→ RÉGIE GÉNÉRALE

Thibault Fellman

→ RÉGIE LUMIÈRE

Anthony Merlaud

→ RÉGIE SON

Maël Contentin

→ PRODUCTION

Amélie-Anne Chapelain

→ ADMINISTRATION

Marion Ribeyrolles

→ DÉVELOPPEMENT ET DIFFUSION

Mara Teboul – L'oeil écoute

→ DURÉE

2H30

DISPAK DISPAÇ'H et *HABITER* (Texte et mise en scène Patricia Allio, avec Pierre Maillet) sont présentés au Théâtre Silvia Monfort dans le cadre du Portrait Patricia Allio. Les deux spectacles peuvent s'enchaîner le samedi 23 (18h puis 20h) et le mardi 26 à jeudi 28 (19h puis 20h).

→ PRODUCTION

ICE.

→ COPRODUCTIONS

Théâtre national de Bretagne (Rennes), Théâtre de Lorient Centre dramatique national de Bretagne, Le Quartz Scène nationale de Brest, Centre dramatique national Besançon Franche-Comté.

→ AVEC LE SOUTIEN DE

Franche-Comté, Frac Franche-Comté, Montévidéo, fonds de dotation Porosus

→ REPRÉSENTATIONS EN PARTENARIAT AVEC

Le Centre Pompidou, France Médias Monde

ICE est une association subventionnée par le ministère de la Culture Drac Bretagne, le conseil régional de Bretagne, le département du Finistère, Morlaix Communauté et les villes de Plougasnou et Saint-Jean-du-Doigt

REMERCIEMENTS À Francis Cape pour le prêt de sa sculpture Bancs d'utopie / Utopian Benches, Gustave Massiah et le GISTI pour la mise à disposition des documents du TPP.

ICE est une association subventionnée par le ministère de la Culture Drac Bretagne, le Conseil régional de Bretagne, le département du Finistère, Morlaix Communauté et les communes de Plougasnou et Saint-Jean-du-Doigt.



↘ 21.03 → 29.03.24

→ HORAIRES

Grande salle
du mardi au vendredi à 20h
samedi à 20h
dimanche à 15h

→ TARIFS

Tarif plein 26 € / Tarif Réduit 17 € / Tarif Réduit - 30 ans 17 € /
Tarif - 18 ans 10 € / Tarif Étudiant 10€ / Tarif Abonné 14 € /
Tarif Pass 6 Places 15€ / Tarif Pass 4 Places 16€ / Tarif Pass 3 Places 17€



EN TOURNÉE

↘ 8.02 → 9.02. 24
Centre Pompidou
Paris

↘ 21.03 → 31.03.24
Théâtre Silvia Monfort
Paris

↘ 09.04 → 13.04.24
TNB
Rennes

↘ 17.04 → 18.04.24
Comédie de Caen
Hérouville-Saint-Clair

↘ 23.05 → 25.05.24
La Comédie de Valence

↘ 30.05 → 31.05.24
La Passerelle
Saint-Brieuc



À PROPOS

En 2018, Patricia Allio assiste à la session du Tribunal Permanent du Peuple consacrée à la violation des droits des personnes migrantes et réfugiées en Europe. Fortement interpellée par l'acte d'accusation du Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés (GISTI), la metteuse en scène imagine une suite, qu'elle conçoit comme une riposte avec les moyens du théâtre. Répondre au repli, par l'ouverture. *Dispak Dispac'h*, qui signifie « s'ouvrir et se révolter », s'envisage ainsi comme un dispositif qui renoue avec les utopies du théâtre politique : se réunir, s'asseoir ensemble pour faire exister une communauté fragile, avec l'espoir de commencer à résoudre ce qui échoue à

se résoudre au sein des communautés politiques. Invité à prendre place au sein de cette agora, un quadri-frontal aux allures de planisphère géant, le public prend part à un espace poétique où seront entendus des paroles bien réelles : la voix du tribunal permanent du peuple, celles des activistes de la société civile, mais aussi les témoignages de celles et ceux qui ont éprouvé dans leur propre chair les affres de la traversée. En abattant le quatrième mur, la pièce *Dispak Dispac'h* invente une nouvelle circulation de la parole. Elle est publiée aux éditions Les Solitaires Intempestifs.



→→→ NOTE D'INTENTION

Tout l'enjeu de ce projet est résumé dans le titre, d'ailleurs je me souviens de ma joie lorsque je l'ai trouvé puis écrit aussitôt dans un carnet. Je savais que le reste s'ensuivrait : la dramaturgie et la précision de la scénographie, qui étaient déjà en gestation. Ouvrir. S'ouvrir. Se redresser. Se sentir capable de dire non et d'être renversé. Ce projet me semble urgent et nécessaire parce que les politiques migratoires françaises et européennes sont de plus en plus liberticides et criminelles. Depuis 2014, on dénombre 21 000 mort·es en Mer Méditerranée. On peut donc parler de nécropolitique et c'est bien de crise démocratique qu'il s'agit et non de crise migratoire. Qu'est-ce qui fait qu'une vie mérite d'être pleurée ou non ? On égrène désormais chaque semaine les dizaines ou centaines de mort·es en Méditerranée ainsi que les milliers de réfugié·es politiques dans les camps, comme si nous ne pouvions rien faire, alors que ce sont bien des politiques migratoires d'externalisation des frontières qui sont très directement responsables de cette situation. L'ossature du spectacle est un acte d'accusation porté contre l'État français et les États européens. Comment résister ? Comment se rencontrer ? Comment se laisser atteindre ? Comment effriter l'insensibilité et arriver à se tenir là, ici et maintenant, en accueillant l'altérité ? Autant d'enjeux esthétiques, éthiques et politiques que je souhaite traverser.

Face à l'horreur de nos politiques migratoires, j'ai voulu me servir de la scène et du théâtre comme d'un levier de résistance, pour nous aider à nous sentir plus humain·es et peut-être plus capables de résister.

Le point de départ de *Dispak Dispac'h* est le saisissement que j'ai éprouvé en assistant à la session du « Tribunal Permanent des Peuples consacrée à la violation des droits des personnes migrantes et des réfugiées » qui a eu lieu à Paris en janvier 2018 pendant 3 jours. La session parisienne du Tribunal permanent des Peuples faisait suite à 3 autres sur le même thème qui s'étaient tenues d'abord à Barcelone et à Palerme, puis à Londres. Tribunal sans tribunaux, le TPP (Tribunal permanent des peuples) rassemble une démarche juridique, politique et militante, dans une forme théâtrale : en jouant leur propre rôle, les acteur·rices de la société civile qui participent à cet événement nous donnent accès aux dysfonctionnements des États européens, relativement à l'accueil des personnes demandeuses d'asile. Il m'a semblé que cette résistance citoyenne, elle-même mise en scène, méritait d'être mise en lumière et revisitée scéniquement. D'emblée j'ai rêvé de créer une agora. J'ai vite abandonné l'espace « littéral » du tribunal mais aussi celui de la scène. Je souhaitais abolir le dualisme scène-salle et créer une assemblée égalitaire. Je savais que je ne voulais pas de dispositif scénique classique car j'avais l'intuition que pour produire le sentiment reconfortant d'une communauté réflexive et sensible, il fallait s'agréger, se réunir dans un espace commun et créer une assemblée intime, mettre tout le monde sur scène et prendre le contrepieds de l'injonction à faire spectacle.

Ce désir d'inventer une scénographie cartographique en partant du sol, je l'ai eue très vite, dès ma première résidence au Théâtre de Lorient. De même le désir d'un espace de protestation et de résistance où partager démocratiquement nos outils et nos forces, le désir d'inventer un lieu électrisant. C'est avec le scénographe Mathieu Lorry-Dupuy et la plasticienne graphiste Hélène Alix Mourrier, et bien sûr avec l'éclairagiste Emmanuel Valette, que ça a été rendu possible et que cette intuition s'est concrétisée, puis approfondie. Je me suis demandée comment faire en sorte que chacun·e puisse physiquement – et pas uniquement intellectuellement – ausculter les méfaits de la politique actuelle et regarder de très près ce qui est caché. Je voulais produire un effet de « zoomage » ou de gros plan sur une réalité que l'on habite à la fois consciemment et inconsciemment, car l'horreur est partout et très près de nous, mais aussi teintée d'irréalité et invisibilisée, à la manière des politiques d'externalisation des frontières qui se sont généralisées dans tous les pays dits démocratiques dont le but est d'exclure sans témoins. C'est là que la dramaturgie fondée sur la place du témoin est cruciale.

J'avais envie que l'on ne regarde pas un spectacle de loin mais que l'on devienne témoin, c'est-à-dire que l'on vacille et que l'on bascule dans une réalité en ayant les 2 pieds dedans : les 2 pieds dans la Méditerranée mais aussi les 2 pieds en France et dans l'Europe Forteresse qui édifie des murs des camps et des dispositifs de surveillance.

Comme si l'on zoomait et rapprochait les spectateur·rices jusqu'à ce qu'ils et elles éprouvent un sentiment de proximité anormal avec une réalité d'oppression et d'injustice que nous n'éprouvons plus, à cause d'une dissolution de l'information mais aussi paradoxalement d'une saturation d'images que nous subissons qui empêchent la réflexion et les affects de naître.

La scénographie et la mise en scène ne se résument pas à cet acte d'accusation ni à la cartographie. J'ai beaucoup cherché la forme globale. Je voulais ouvrir un espace pour la parole des témoins de la société civile qui soit comme le prolongement de nous même et du spectacle. Mais dans ce cas pouvait-il s'agir encore d'un spectacle ? C'est la question qui m'a longtemps taraudée. Un grand pas a été franchi quand j'ai décidé que ce serait un diptyque avec une bascule rythmée par l'arrivée des Bancs d'utopie de Francis Cape et par la musique de Léonie Pernet. J'ai accepté qu'il fallait d'abord passer par une dimension spectaculaire pour la défaire ensuite devant les participant·es et donner la parole au peuple, à celles et ceux qui ont dit non, comme nous l'avons nous même parfois fait, ou pourrions peut-être le faire.

Avec *Dispak Dispac'h*, je cherche à créer un espace de contagion affective, parce qu'entrer en politique et en résistance, c'est une affaire d'humanité et d'affect. C'est pour cela que la scène est nécessaire.

Patricia Allio





ENTRETIEN

Qu'avez-vous vu et entendu lorsque vous avez assisté en 2018 à une session du Tribunal Permanent des Peuples sur les violations des droits des migrant·es et des réfugié·es ?

Patricia Allio : Ce que j'ai vu : une forme de théâtre populaire. Un recours formel et théâtral peu élaboré prenant la forme classique du tribunal. Ce semblant du tribunal m'a touchée comme un endroit certes désespéré mais où il était possible de trouver de l'espoir. Ce que j'ai entendu : des mots, des idées, des faits brûlants et passionnants. Dans cette assemblée intimiste (nous n'étions qu'une quarantaine de personnes), j'entendais des questions urgentes, relayées quotidiennement dans la presse mais qui, dans cette enceinte, résonnaient autrement. Comme si l'on avait décidé d'y accorder, collectivement, plus d'importance.

Voilà qui rejoignait mon urgence scénique : il s'agissait soudain de créer une assemblée, un dispositif d'écoute et d'attention renouvelées. J'ai perçu un appel politique à prolonger le geste déjà théâtralisé du Tribunal Permanent des Peuples.

Avez-vous pris des notes sur place ?

P. A. : Non, car je m'y suis rendue en simple citoyenne. C'est après, lorsque je me suis mise au travail, que j'ai récupéré les enregistrements, sans savoir alors clairement ce que je voulais faire. Ils sont devenus une base de travail.

Que reste-t-il de ce qui s'est dit au TPP dans le spectacle ?

P. A. : Ce qui reste, c'est l'acte d'accusation, remarquable, rédigé par le Gisti (Groupe d'information et de soutien des immigrés). Dans cette session du Tribunal, une trentaine d'associations étaient présentes. Cet acte d'accusation est devenu une matière essentielle sur laquelle, avec la comédienne Élise Marie, nous avons beaucoup travaillé. Nous en avons aussi modifié l'écriture car l'acte en lui-même est difficile à faire entendre et résonner. Nous avons allégé la langue utilisée, trop aride. Mais j'ai gardé la substantifique moelle. C'est une forme de *J'accuse* dont la dimension performative m'intéressait. Accuser de manière argumentée change la nature et la force de l'accusation. Nous passons notre temps à nous accuser les un·es et les autres. Mais une accusation fondée sur des principes juridiques et portée collectivement ou individuellement acquiert une dimension politique inédite.

Que contient cet acte d'accusation ?

P. A. : Il revisite l'histoire de la violation des droits fondamentaux, laquelle résulte de la restriction de la liberté de circulation. Le document, très argumenté et rationnel, explique quelles sont les implications de la décision politique européenne et française lorsqu'elle restreint la liberté de circulation pour un certain nombre d'êtres humains considérés comme illégaux.

Cela veut dire : la violation du droit de quitter son pays, la violation du droit d'asile, la violation du principe de non refoulement,

la violation d'interdiction des expulsions. Enfin, la violation de l'obligation de porter secours en mer. SOS Méditerranée défend ainsi l'inconditionnalité du sauvetage en mer. Ce qui, en réalité, ne devrait pas être une exception, le sauvetage en mer figurant dans les textes fondateurs de la politique des droits de l'homme. En dernier lieu, l'acte accuse les états européens de crime contre l'humanité.

Il y a donc une montée en puissance dans la représentation ?

P. A. : Une sorte d'acmé, effectivement. Derrière cette langue un peu froide ou glaçante, derrière les accusations, se pose la question des corps qui souffrent de maltraitance, d'actes de barbarie ou de crime. Je ne veux pas traiter ce sujet de manière pathétique. Mon point de vue n'est pas celui des personnes migrantes mais celui de nos textes législatifs, ceux de nos états libéraux et démocratiques. Inventer des lois et des droits pour échapper au règne de la violence, c'est fondamental mais insuffisant. Il faut infléchir les lois vers plus de justice. Redire ce qui est juste et injuste. Jusqu'à éprouver la distinction entre le juste et la justesse, où se joue le passage du politique à l'éthique.

Pourquoi faire venir sur scène des membres de la société civile ?

P. A. : C'est précisément ce qui faisait la puissance du TPP. On y entendait Cédric Herrou (agriculteur) et Damien Carême (maire de Grande-Synthe). Deux personnalités médiatisées. Mais on y découvrirait aussi des résistant·es ordinaires. Portant le projet au théâtre, je devais prolonger le geste. Il fallait que reste quelque chose d'une friction entre un théâtre théâtralisé avec « une vraie actrice et un vrai danseur » et des témoins qui ne sont pas des professionnel·les de la scène. Par exemple Marie-Christine Vergiat, ex-députée européenne, Vice-présidente de la Ligue des Droits de l'Homme, m'a beaucoup

touchée pour sa clarté et son inépuisable détermination. Elle sera là. Elle représente la société civile en tant que militante des droits humains. C'est une experte mais elle ne donne pas un cours. Elle prend la parole à l'endroit de la conviction, de la protestation et de l'indignation. Sa pensée est radicale. J'aime sa façon de lutter contre nos préjugés.

Qu'allons-nous comprendre dont nous ne sommes pas clairement conscient·es ?

P. A. : Le public comprendra, je l'espère, que la question de la liberté de circulation devrait être un préalable à toute réflexion. Or, cette question vient toujours à la fin. Comment l'amener sans brusquer les esprits ? Comment revenir à une intuition morale égalitariste ? Comment ouvrir les yeux sur celles et ceux qui n'ont pas le droit, comme nous, de voyager librement, soit à cause de murs juridiques et législatifs, soit à cause d'inégalités économiques ? Cela paraît évident. Mais nous ne prenons jamais le temps de reconsidérer ce problème.

Qu'avez-vous appris lors de cette session du Tribunal Permanent des Peuples dont vous-même n'étiez pas consciente ?

P. A. : J'ai beaucoup appris sur le degré d'inhumanité de nos politiques migratoires. J'ai découvert par exemple que la France a la politique d'enfermement la plus sévère d'Europe.

Je n'imaginai pas à quel point notre politique d'accueil violait le droit d'asile et le droit des enfants, notamment dans les centres de rétention. Cela a d'ailleurs valu à la France plusieurs condamnations.

Cela n'incite pas à l'optimisme ?

P. A. : J'essaie de tenir un enjeu performatif optimiste. Je ne pratique pas la méthode Coué mais si j'ai mis toute cette énergie pour créer cette assemblée, dans une époque si difficile pour toutes et tous, ce n'est pas pour nous accabler. Je veux



construire un spectacle qui donne de l'élan et de la croyance. Je me mets au travail pour puiser dans nos possibilités de résister et de manifester notre humanité. Il y aura aussi sur scène Stéphane Ravacley, ce boulanger qui a fait une grève de la faim pour protester contre l'expulsion de son apprenti guinéen, Laye Fodé Traoré. Il a obtenu gain de cause. Il a créé l'Association des Patrons solidaires et a basculé d'une action singulière à une forme de militantisme, portant son combat jusque dans l'Assemblée Nationale où un projet de loi porte désormais son nom. Cela donne un immense espoir. Stéphane est plus qu'un simple témoin qui vient prendre la parole. J'ai travaillé un duo entre lui et le danseur Bernardo Montet. Je voulais mettre la question de la rencontre au centre de la représentation. Car, au-delà de l'aspect juridique, le spectacle parle de ce qui, en nous, peut s'ouvrir. Or, pour ce faire, nous avons besoin de la scène. Elle permet de poser la question de notre humanité. Ce monde injuste et violent nous endurecit. Comment continuer à être humain·e ? Nous avons besoin du théâtre, de la catharsis, de consolation.

Nous avons besoin de pleurer ensemble.

**Propos recueillis par l'équipe du TNB,
octobre 2021**

→→→ ACTE D'ACCUSATION

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs du Tribunal,

Pourquoi juger les politiques migratoires de la France et de l'Union Européenne ? Les droits des exilé·es sont bel et bien garantis par le droit international. Or les politiques migratoires européennes et nationales fondées sur la fermeture des frontières dressent des barrières devant un certain nombre de personnes migrantes qui ne menacent pas seulement leur liberté de circulation mais entraînent aussi la violation d'autres droits fondamentaux. Dès le sommet de Séville, en juin 2002, les États membres donnent la priorité absolue à la lutte contre l'immigration clandestine. Si un des objectifs fondamentaux de l'Union Européenne rappelé par le traité de Lisbonne signé en 2007 est d'offrir aux citoyen·nes européennes un espace de liberté de sécurité et de justice sans frontières intérieures, ses frontières externes doivent au contraire être encore mieux surveillées, conformément à la logique de Schengen : les personnes migrantes seraient une source de risques contre laquelle il faudrait se protéger, ce qui justifierait la sévérité des mesures dissuasives ou répressives prises à leur encontre. Cette politique de contrôle des frontières s'appuie à la fois sur des instruments juridiques — comme les règlements et directives encadrant la politique des visas ou la politique d'éloignement — et sur des instruments de coopération, dont Frontex est la figure emblématique. Frontex est l'agence européenne de gardes frontières et de gardes côtes créée en 2004, lourdement financée pour aider les États Européens à protéger les frontières extérieures de

l'espace Schengen. L'objectif recherché est de maintenir certaines personnes migrantes à distance : il faut donc en amont filtrer l'accès à l'espace européen, notamment grâce à la politique des visas, et en aval, mettre en place des dispositifs permettant de renvoyer les personnes qui sont entrées ou sont restées irrégulièrement sur le territoire des États membres. Comme on va le démontrer, cette politique est donc directement à l'origine de nombreuses violations de droits fondamentaux. Le rapport relatif à « la mort illégale de réfugié·es et d'exilé·es » établi par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU porte sur les homicides commis par des actrices étatiques et non étatiques et dénonce un régime d'impunité généralisé. Il met en évidence l'incapacité à empêcher les morts pourtant évitables et prévisibles, et le faible nombre d'enquêtes sur ces morts illégales. En verrouillant l'accès à leur territoire, les États européens empêchent ceux qui ont besoin de protection de fuir leur propre pays et de trouver une terre d'accueil. Faute de voies légales d'accès aux pays de l'Union et confrontées aux législations restrictives, ces personnes migrantes éprouvent les plus grandes difficultés à quitter leur pays. Lorsqu'elles y parviennent, elles sont souvent interceptées en mer et immédiatement refoulées. Celles qui arrivent à atteindre le sol d'un pays européen courent le risque d'être renvoyées vers des pays de transit peu soucieux du respect des droits de l'homme et du droit d'asile et d'être finalement renvoyées vers des pays qu'elles avaient justement voulu fuir, et ce, en violation du principe de non refoulement. Il ne fait aucun doute aujourd'hui que des crimes contre



l'humanité sont commis dans plusieurs pays, notamment en Libye. La complicité des dirigeant·es des États membres et de l'Union Européenne devrait pouvoir être établie compte tenu de l'aide et du soutien qu'ils apportent, en toute connaissance de cause, à celles et à ceux qui commettent ces crimes. Face à l'ampleur et à la gravité des atteintes portées aux droits des personnes, y compris leur droit à la vie, face aux nombreux éléments qui attestent de la responsabilité de l'Union Européenne et des États membres, les juridictions chargées de sanctionner ces atteintes se dérobent le plus souvent à leur mission. Pourtant, elles disposent des moyens juridiques et matériels nécessaires pour identifier les responsables. Elles renoncent ainsi par leur immobilisme à assurer la justiciabilité des droits fondamentaux garantissant ainsi l'impunité de ces institutions. Le présent acte d'accusation abordera trois aspects de la responsabilité de l'Union Européenne et des États membres, à savoir :

— Les violations des droits fondamentaux liées aux restrictions de la liberté de circulation, que nous allons aborder avec vous maintenant.

— Les violations des droits sociaux économiques et culturels ; l'acte d'accusation sera porté ici spécifiquement contre la France.

— Et enfin, la répression des personnes qui viennent en aide aux personnes migrantes.



BIOGRAPHIE

↳ PATRICIA ALLIO



Autrice, cinéaste, metteuse en scène et performeuse, Patricia Allio est associée au Théâtre National de Bretagne et dirige depuis 2016 le ICE Festival dans le Finistère. Depuis sa première performance *sx.rx.Rx*, créée en 2004

à la Fondation Cartier et au TNB, elle explore le pouvoir performatif de la parole. Dans ses créations, elle met la marge au centre, défait nos constructions identitaires, relie l'intime et le politique, la culture populaire à une culture dite savante, aux prises avec des préoccupations de classe et décoloniales. En 2023, ses textes ont été publiés aux Éditions les Solitaires Intempestifs, son 1^{er} long métrage, *Brûler pour briller*, a été sélectionné au FID et au Doclisboa. Sa pièce *Dispak Dispac'h* présentée à la 77^{ème} édition du Festival d'Avignon sera notamment reprise à Paris au Centre Pompidou et au Théâtre Silvia Monfort en février mars 2024. *Autoportrait à ma grand-mère*, en tournée depuis 2018, sera reprise en janvier à Bruxelles et à Lyon à la Maison De la danse et à l'automne au Théâtre des Célestins. Elle rejouera aussi la performance *Habiter* au Théâtre Silvia Monfort en mars 2024. Elle participe actuellement à l'exposition « *Le bruit de la chair, partition pour gina pane* » au frac des Pays de la Loire, avec l'installation *Last cow* qu'elle a conçue avec H. Alix Sanyas, étape d'une future création qui aura lieu en 2025.

En 2007, à partir d'un roman de Kathy Acker et après une résidence à New-York, elle met en scène *Life is but a dream* à la Fondation Cartier puis *Le sang des rêves* au TNB. En 2008, elle écrit et met en scène la conférence queer *Habiter* au Festival Terre de Paroles à Rouen, à Milan et à Porto, puis s'associe à Eléonore Weber autour du manifeste « *Symptôme et Proposition* ». Elles écrivent autour de cas limites et invitent à considérer des symptômes comme des propositions. Pour la scène, le cinéma ou les Musées, elles ont conçu *Un inconvénient mineur sur l'échelle des valeurs*, Grande Halle de la Villette, Ménagerie de Verre 2008-2010, *Primer Mundo*, projet franco-mexicain, Grande Halle de la Villette, 2011, *Prim'Holstein*, Centre Pompidou, Festival Hors Pistes, 2012, *Fin de l'origine du monde*, Les Subsistances, *Natural Beauty Museum*, Centre Pompidou, 2014, Festival d'Automne. Pour le cinéma, elles ont co-écrit deux films documentaires: en 2012, *Night Replay*, pour ARTE, tourné au Mexique, en 2016, *Nos crimes sont des films*, présenté au Festival Hors Piste au Centre Pompidou.

2016, c'est aussi l'année de création de l'association ICE et la première édition des rencontres du même nom : ICE, écritures contemporaines interdisciplinaires. C'est le début d'une nouvelle aventure autour de « l'autoportrait à », laboratoire sur les identités plurielles et relationnelles. Elle performe pour la première fois dans la pièce *Autoportrait à ma grand-mère* qu'elle a écrite et créée au Quartz en 2018, qu'elle ne cesse de jouer depuis. Devenue artiste associée au TNB, elle y crée sa pièce *Dispak Dispac'h* en 2021, ainsi que *Paradis Perdu*



en 2023, avec les élèves de l'école. En 2019, elle réalise son 1^{er} film *Reconstitution d'une scène de chasse*, produit par le GREC sélectionné au Festival International de film de Rotterdam, IFFR et en 2023, son 1^{er} long métrage *Brûler pour briller*.

↘ MORTAZA BEHBOUDI



Mortaza Behboudi est reporter et réalisateur indépendant, né en 1994 en Afghanistan puis réfugié en France à partir de 2015. Issus d'une minorité persécutée dans son pays d'origine, ses parents ont dû se réfugier en Iran.

Reporter de guerre Franco-Afghan, Il est lauréat des prix Bayeux des correspondants de guerre en 2022 pour son reportage *Les petites filles afghanes vendues pour survivre*, diffusé sur France 2 et le prix Varenne, la même année, pour la série *À travers l'Afghanistan, six mois après le retour des talibans*, publiée par Mediapart. Ses documentaires ont été diffusés sur *Envoyé Spécial* de France 2, ARTE, TF1, France 3 et Mediapart. En avril 2023, il a reçu le Prix de la liberté d'expression de L'Association Internationale des Press Clubs. Il est fait prisonnier en otage des talibans le 7 janvier 2023 et est libéré le 18 octobre 2023 après 284 jours de détention.

↘ FALMARÈS



Falmarès est un poète guinéen né en 2001 à Conakry. Il quitte la Guinée en 2016, puis après avoir séjourné au Mali, en Algérie ou encore en Libye, rejoint la France en novembre 2017. Au cours de son périple il découvre la littérature

dans un camp en Italie et commence à écrire ses premiers textes. Quelque temps après son arrivée en France, il rencontre à Nantes Joëlle Mandart qui s'occupe d'une petite maison d'édition, « Les mandarines » et lui fait lire quelques un de ses textes. Falmarès se voit alors proposer de publier un recueil de ses poèmes. En 2018, sort *Soulagements*, suivi de *Soulagements 2* en 2020 et *Lettres griotiques* en 2021. Cette même année, après qu'il a reçu une obligation de quitter le territoire français, un comité de soutien se met en place. Il obtient alors un titre de séjour valide jusqu'en 2026. En 2023 sort chez Flammarion son *catalogue d'un exilé*. Auparavant il a publié *Soulagements, amours et douleurs* (Les Mandarines, 2018), *Soulagements volume 2 : tropiques printaniers* (Les Mandarines, 2020), *Lettres griotiques* (Les Mandarines, 2021), *Sylli ô Guinée : livre 1* (Yigui).

↘ MATHIEU LORRY-DUPUY



Mathieu Lorry-Dupuy, scénographe, s'est intéressé à la biologie et à la géologie avant d'intégrer l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris. Depuis, il réalise des dispositifs scéniques pour le théâtre, l'opéra et la danse. Ses espaces explorent des manières inédites de percevoir et d'être ensemble. En parallèle de son activité de scénographe, il est professeur à l'école supérieure d'art plastique de Monaco, intervient à l'université de Paris-Nanterre ainsi qu'à l'école d'architecture de Paris Belleville.

Il est lauréat du programme Mondes Nouveaux en 2021.

↳ ÉLISE MARIE



Élise MARIE suit une formation au Conservatoire du 13^{ème} arrondissement de Paris avec Christine Gagnieux et Gloria Paris puis à l'École Supérieure d'Art Dramatique en 2006. Elle continue de se former puis joue dans différents projets.

Dernièrement, elle joue dans *J'ai trop peur* (2015) et *J'ai trop d'amis* (Molière 2022 du meilleur spectacle Jeune Public), textes et mises en scène de David Lescot, au Théâtre de la Ville à Paris. En 2016, elle joue dans *Poil de Carotte*, mis en scène par Silvia Costa au Festival d'Automne à Paris / Nanterre Amandiers. Depuis 2010, elle fait partie du Groupe LA GALERIE, avec lequel elle crée les spectacles *Léonce et Léna* de Büchner et *Atteintes à sa vie* de Martin Crimp. Avec ce collectif, elle joue ensuite dans *Vivipares (posthume)*, *La Bible, vaste entreprise de colonisation d'une planète habitable* et *Les Apôtres au cœurs brisés* de Céline Champinot, au CDN de Dijon, au Théâtre de la Bastille et en tournée. Elle est en création pour mars 2024 de *Juliette et Roméo sont morts* de Céline Champinot au CDN des 13 Vents/Montpellier et au TPM de Montreuil. Depuis 2021, Élise Marie est membre du projet *Dispak Dispac'h* de Patricia Allio.

↳ GAËL MANZI



En 2015, Gaël Manzi se rend au bidonville de Calais avec son père et sa belle-mère pour venir en aide aux personnes exilées. Ensemble, ils fondent l'association Utopia 56 qui prend très vite de l'ampleur. Il coordonne les actions de l'association

dans le bidonville de Calais puis s'engage dans le bidonville de Grande-Synthe. Il devient ensuite président et coordinateur national de l'association. En 2020, il prend ses distances et devient président d'honneur pour se consacrer à une reprise d'études dans le but d'acquiescer des connaissances sur les problématiques de fond, en vue de continuer le combat. Depuis 2021, il est membre du projet *Dispak Dispac'h* de Patricia Allio.

↳ BERNARDO MONTET



Bernardo Montet est danseur et chorégraphe. Né à Marseille en 1958, il a passé son enfance et adolescence à N'Djaména, Faya Largeau (Tchad) et Dakar Fann (Sénégal). Alors qu'il commence des études de psychomotricité, il rencontre la danse. Cela le conduit à Bruxelles où il suit la formation de l'École Mudra de Maurice Béjart. Il poursuit ensuite son parcours auprès de Catherine Diverrès, il collabore avec François Verret et danse dans *Voyage Organisé* de Dominique Bagouet. Il part avec Catherine Diverrès étudier la danse Butô au Japon auprès du maître Kazuo Ohno. Ce voyage bouleverse son rapport au corps dansant. Ils y créent leur duo *Instance*. Changé par cette expérience, il a le désir d'une danse « moins blanche » et il s'entoure alors d'une communauté de pensée avec laquelle il partage un même engagement. Il rencontre le réalisateur Téo Hernandez avec qui il imagine son solo *Pain de Singe* puis Pierre Guyotat avec qui il crée *Issé Timossé* au Festival Montpellier Danse, et la réalisatrice Claire Denis avec qui il collabore dans *Beau Travail*. De 1995 à 2000, il co-dirige avec Catherine Diverrès le Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne puis devient artiste associé au Quartz. Il fonde la compagnie Mawguerite. Il y crée *O.More*, avec des musiciens gnawas. En 2003, il dirige le Centre chorégraphique



national de Tours où il crée *9 pièces*. En 2012, il reprend la direction artistique de la Compagnie Mawguerite qu'il implante à Morlaix et devient artiste associé au projet du SEW et du CNCA. Depuis 2021 Bernardo Montet est membre du projet *Dispak Dispac'h* de Patricia Allio.

↳ LÉONIE PERNET



Multi-instrumentiste, chanteuse et productrice, Léonie Pernet déconstruit la pop made in france, la métisse la densifie et y ajoute son grain de mélancolie. Après avoir mixé dans différentes soirées et accompagné Yuksek à la batterie elle

publie son premier EP *two of Us* en 2014. Son premier album *Crave* sort en septembre 2018, il est porté sur scène par Léonie Pernet derrière sa batterie, son micro et ses synthétiseurs lors d'une tournée qui l'emmènera en France, en Angleterre, en Allemagne, à New York et au Japon (2018-2019). Un EP composé de remixes du titre *Butterfly* issu de son album *Crave* est publié en juillet 2019. Elle sort *The Craving Tape* en 2019, un nouvel EP avec des versions chorales de certains morceaux de *Crave* et avec des morceaux inédits comme *Les pères pleurent en écho*. Tandis qu'elle commence à écrire son deuxième opus, elle compose dans le même temps de la musique de films (*Un cœur d'or* de Simon Filliot, la série *H24* sur Arte sortie en octobre 2021). En 2021, épaulée par le réalisateur artistique et mixeur Jean-Sylvain Le Gouic (ex-membre du groupe Juvéniles), elle sort *Cirque de Consolation*, son second album.

↳ STÉPHANE RAVACLEY



Issu d'une famille d'agriculteurs, Stéphane Ravacley naît sur les terres Haute-Saônoise le 6 juin 1970. Poussé par son père, il s'éprend très tôt du métier de la boulangerie. Il entreprend alors des études d'artisan boulanger-pâtissier et déménage à Besançon

avec sa famille, où il ouvre sa boulangerie dans le quartier Rivotte. Sa vie prend une direction extraordinaire quand il rencontre son apprenti Laye Traoré, jeune exilé arrivé de Guinée. En janvier 2021, Stéphane Ravacley entame une grève de la faim pour dénoncer la décision d'expulsion injustifiée de Laye. Ces onze jours de grève de la faim permettent d'engager une procédure de régularisation de l'apprenti. Pendant son combat ultra-médiatisé, il découvre que d'autres professionnel·les et d'autres jeunes migrant·es apprenti·es sont dans la même situation. C'est pourquoi il fonde en qualité de Président son association Patron·nes Solidaires, qui accompagne et rend visible les patron·nes qui, comme lui, se battent quotidiennement pour leurs jeunes apprenti·es migrant·es menacé·es d'expulsion. Une loi Ravacley a été discutée à l'Assemblée Nationale en octobre 2021. Depuis 2021 Stéphane Ravacley est membre du projet *Dispak Dispac'h* de Patricia Allio. En 2023, il combat la proposition de loi Darmanin avec les frères Dardenne à l'assemblée nationale.

↳ H.ALIX SANYAS



Diplômé·e de l'École Supérieure Estienne en 2011 et de l'École des Beaux-Arts de Paris en 2015, H·Alix Sanyas termine son cursus en suivant la formation des Ateliers des Horizons, au Magasin de Grenoble. H·Alix s'engage en

tant que graphiste, artiste, réalisatrice et militant·e à rendre visible les identités de genre et les sexualités marginalisées. Depuis 2012, ielle répond à des commandes de design graphique, pour les milieux et les collaboratrices féministes et enseigne depuis 2017 les pratiques éditoriales, tout en poursuivant sa pratique transdisciplinaire. H·Alix fait parti·e de la collective de recherches typographiques inclusives Bye Bye Binary et a réalisé en 2021 son premier court-métrage produit par le G.R.E.C. : *HERMAN@S* (Les Adelphe)s sélectionné dans une vingtaine de Festivals à l'international. Dans le cadre de sa résidence croisée à La Station Gare des Mines et au 6B, et de ses prix obtenus aux Écrans documentaires et Utopi·e, ielle travaille à un prochain documentaire : *BYE BYE BINARY & LA DRAMMAIRE FRANÇAISE*.

↳ EMMANUEL VALETTE



Emmanuel Valette est éclairagiste pour le spectacle vivant et chef opérateur au cinéma. Il débute comme photographe indépendant spécialisé dans le spectacle vivant avant de s'orienter vers la lumière pour le théâtre, la performance

et les films (films d'artistes et documentaires). Au théâtre, il a collaboré avec Clara Chabaliér,

Myriam Marzouki, Thibaud Croisy, Mélanie Martinez Llens, Julien Prévieux et Éléonore Weber. Il travaille régulièrement avec Patricia Allio : *Life is but a dream* (2007), *Un inconvénient sur l'échelle des valeurs* (2009), *Premier monde* (2011), *Natural Beauty Museum* (2014), *Habiter* (2018) et *Autoportrait à ma grand-mère* (2019). Depuis 2021, Emmanuel Valette est membre du projet *Dispak Dispac'h* de Patricia Allio.

↳ MARIE-CHRISTINE VERGIAT



Diplômée en droit public et en histoire du droit, Marie-Christine Vergiat est militante de la Ligue des Droits de l'homme depuis 1983 et a été députée européenne de 2009 à 2019. Au Parlement européen, elle a siégé au sein

de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures et de la sous-commission Droits de l'Homme. Outre la question « migrations et droits fondamentaux », elle a particulièrement suivi la situation dans des pays comme la Hongrie, la Tunisie, la Turquie ou encore la Corne de l'Afrique. Elle est notamment l'autrice d'une résolution du Parlement européen sur les « Migrations et Droits de l'Homme dans les pays tiers ». À la LDH dont elle est vice-présidente depuis 2019, elle reste mobilisée sur les questions migratoires, ainsi que sur la défense de la démocratie et de l'Etat de droit. Elle est autrice ou co-autrice de nombreux articles et de plusieurs ouvrages dont *Pour une politique de l'égalité et de la citoyenneté* publié aux Éditions Arcane 17 en 2014 et a participé au comité de rédaction de l'ouvrage *Pour en finir avec les idées fausses sur les migrations* publié aux éditions de l'Atelier en mars 2021. Depuis 2021, elle est membre du projet *Dispak Dispac'h* de Patricia Allio.



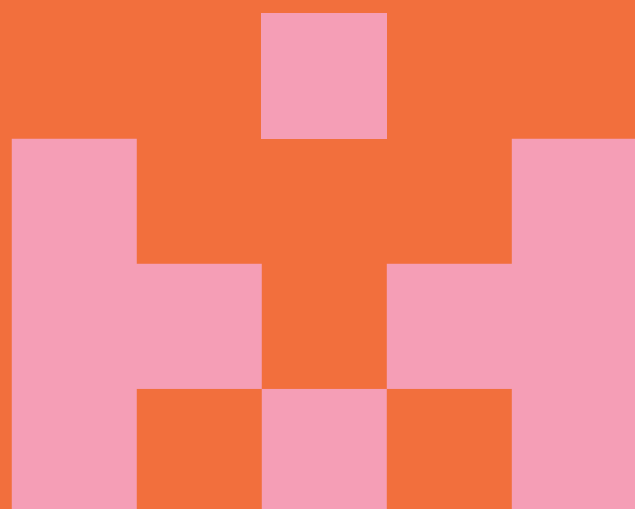
→→→ DOSSIER DE PRESSE

RELATIONS PRESSE ET COMMUNICATION

AGENCE MYRA → +33 1 40 33 79 13

Rémi Fort, Célestine André-Dominé, Déborah Nogaredes

myra@myra.fr • www.myra.fr



THÉÂTRE SILVIA MONFORT

↪ 106 rue Brancion, 75015 Paris

<https://theatresilviamonfort.eu/>